

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 22537
Numéro SIREN : 500 744 784
Nom ou dénomination : SAGA BY SANDRINE GANEM

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2020 sous le numéro de dépôt 86101



20200861012019

DATE DEPOT : 19/10/2020

N° DE DEPOT : 86101

N° GESTION : 2007B22537

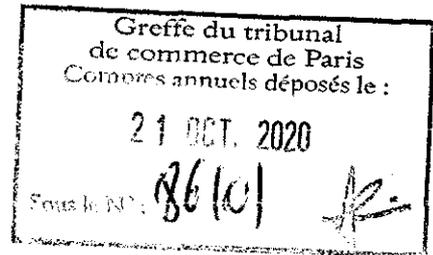
N° SIREN : 500744784

DENOMINATION : SAGA BY SANDRINE GANEM

ADRESSE : 6 rue Yves Toudic 75010 PARIS

MILLESIME : 2019

SAGA
S.A.R.L. au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 6 Rue Yves Toudic
75010 PARIS
R.C.S : 500 744 784 00017



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/09/2019

Le 25/09/2019, à 10HEURES,

Madame SANDRINE GANEM, détenant 50 parts sociales, Monsieur DAVID WEILL, détenant 50 parts sociales, associés de la société **SAGA**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Madame SANDRINE GANEM, préside la séance en qualité de GERANTE ASSOCIE

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2019 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

SG DW

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2019 lesquels font apparaître un bénéfice de 30 203,87 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 30/06/2019 faisant ressortir un bénéfice de 30 203,87 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 65 312,35 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 95 516,22 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 95 516,22 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 95 516,22 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance



SAGA

S.A.R.L. au capital de 2 000,00 Euros

Siège social : 6 Rue Yves Toudic

75010 PARIS

R.C.S : 500 744 784 00017

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30/06/2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/06/2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **390 643,81** Euros contre **354 262,97** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **342 489,23** Euros pour l'exercice, contre **318 952,42** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **245 113,60** Euros au 30/06/2019 contre **200 330,99** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **0** Euros au 30/06/2019 contre **751,00** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **9 458,88** Euros au 30/06/2019 contre **19 121,10** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **3 976,32** Euros au 30/06/2019 et **9 040,38** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **0** Euros au 30/06/2019 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **596,60** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 30/06/2019, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **30 203,87** Euros contre un bénéfice de **21 627,32** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2019 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **880,00** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **880,00** Euros, soit un montant net de **0** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **0** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **56 321,00** Euros, contre **76 022,48** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **176 490,65** Euros, contre **177 208,33** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **97 716,22** Euros, contre **67 512,35** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **135 095,43** Euros contre **185 718,46** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **377 426,50** Euros au 30/06/2019, contre **344 395,74** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **34 937,27** Euros, contre **25 443,32** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **30/06/2019** fait ressortir un **bénéfice** de **30 203,87** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **65 312,35** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **95 516,22** Euros. Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **95 516,22** Euros
-

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

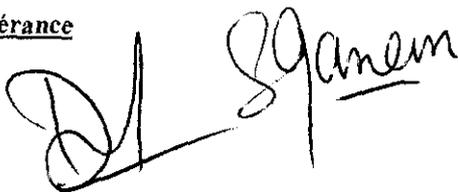
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS
Le 25/09/2019

La gérance



BILAN ACTIF

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

Edité le 22/09/2020

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	880	880				
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	880	880				
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	32 120		32 120	13,79	38 326	15,13
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	24 201		24 201	10,39	37 696	14,89
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	118 569		118 569	50,92	87 723	34,64
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					304	0,12
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 193		1 193	0,51	610	0,24
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	56 790		56 790	24,39	88 571	34,98
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	232 873		232 873	100,00	253 231	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	233 753	880	232 873	100,00	253 231	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	30/06/2019 (12 mois)		30/06/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 000	0,86	2 000	0,79
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	200	0,09	200	0,08
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	65 312	28,05	43 685	17,25
Résultat de l'exercice	29 880	12,83	21 627	8,54
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL(I)	97 392	41,82	67 512
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL(II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	809	0,35	5 944	2,35
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	64 481	27,69	72 990	28,82
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 201	14,26	36 721	14,50
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	12 618	5,42	12 600	4,98
. Organismes sociaux	6 886	2,96	7 006	2,77
. Etat, impôts sur les bénéfices	5 330	2,29	3 816	1,51
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 272	3,55	1 836	0,73
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 885	1,67	44 805	17,69
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL(IV)	135 481	58,18	185 718
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
	(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	232 873	100,00	253 231	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens	387 011		387 011	99,07	350 363	98,90	36 648	10,46	
Production vendue services	3 633		3 633	0,93	3 900	1,10	-267	-6,84	
Chiffres d'Affaires Nets	390 644		390 644	100,00	354 263	100,00	36 381	10,27	
Production stockée			-13 495	-3,44	-9 889	-2,78	-3 606	-36,45	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			278	0,07	21	0,01	257	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			377 427	96,62	344 396	97,21	33 031	9,59	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					223	0,06	-223	-100,00	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			77 171	19,75	79 375	22,41	-2 204	-2,77	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			6 206	1,59	9 496	2,68	-3 290	-34,64	
Autres achats et charges externes			245 130	62,75	200 331	56,55	44 799	22,36	
Impôts, taxes et versements assimilés					751	0,21	-751	-100,00	
Salaires et traitements			9 459	2,42	19 121	5,40	-9 662	-50,52	
Charges sociales			3 976	1,02	9 040	2,55	-5 064	-56,01	
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			872	0,22	615	0,17	257	41,79	
Total des charges d'exploitation (II)			342 813	87,76	318 952	90,03	23 861	7,48	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			34 613	8,86	25 443	7,18	9 170	36,04	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change			597	0,15			597	N/S	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			597	0,15			597	N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			597	0,15			597	N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			35 210	9,01	25 443	7,18	9 767	38,39	

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

Edité le 22/09/2020

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le
30/06/2019
(12 mois)Exercice précédent
30/06/2018
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

Produits exceptionnels sur opérations de gestion
Produits exceptionnels sur opérations en capital
Reprises sur provisions et transferts de charges

Total des produits exceptionnels (VII)

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
Charges exceptionnelles sur opérations en capital
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions

Total des charges exceptionnelles (VIII)**RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)**

Participation des salariés (IX)
Impôts sur les bénéfices (X)

5 330	1,36	3 816	1,08	1 514	39,68
-------	------	-------	------	-------	-------

Total des Produits (I+III+V+VII)

378 023	96,77	344 396	97,21	33 627	9,76
---------	-------	---------	-------	--------	------

Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)

348 143	89,12	322 768	91,11	25 375	7,86
---------	-------	---------	-------	--------	------

RÉSULTAT NET

29 880	7,65	21 627	6,10	8 253	38,16
<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			

Dont Crédit-bail mobilier
Dont Crédit-bail immobilier

ETATS FINANCIERS DU 01/07/2018 AU 30/06/2019

Règles et Méthodes Comptables

(code du commerce articles 9 et 11 – Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : 20 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
- Installations techniques : 10 ans
- Mobilier : 5 ans
- Matériel de bureau et Informatique : 3 ans

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode (premier entré, premier sorti) / du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks/ sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.